

Wouri 1er

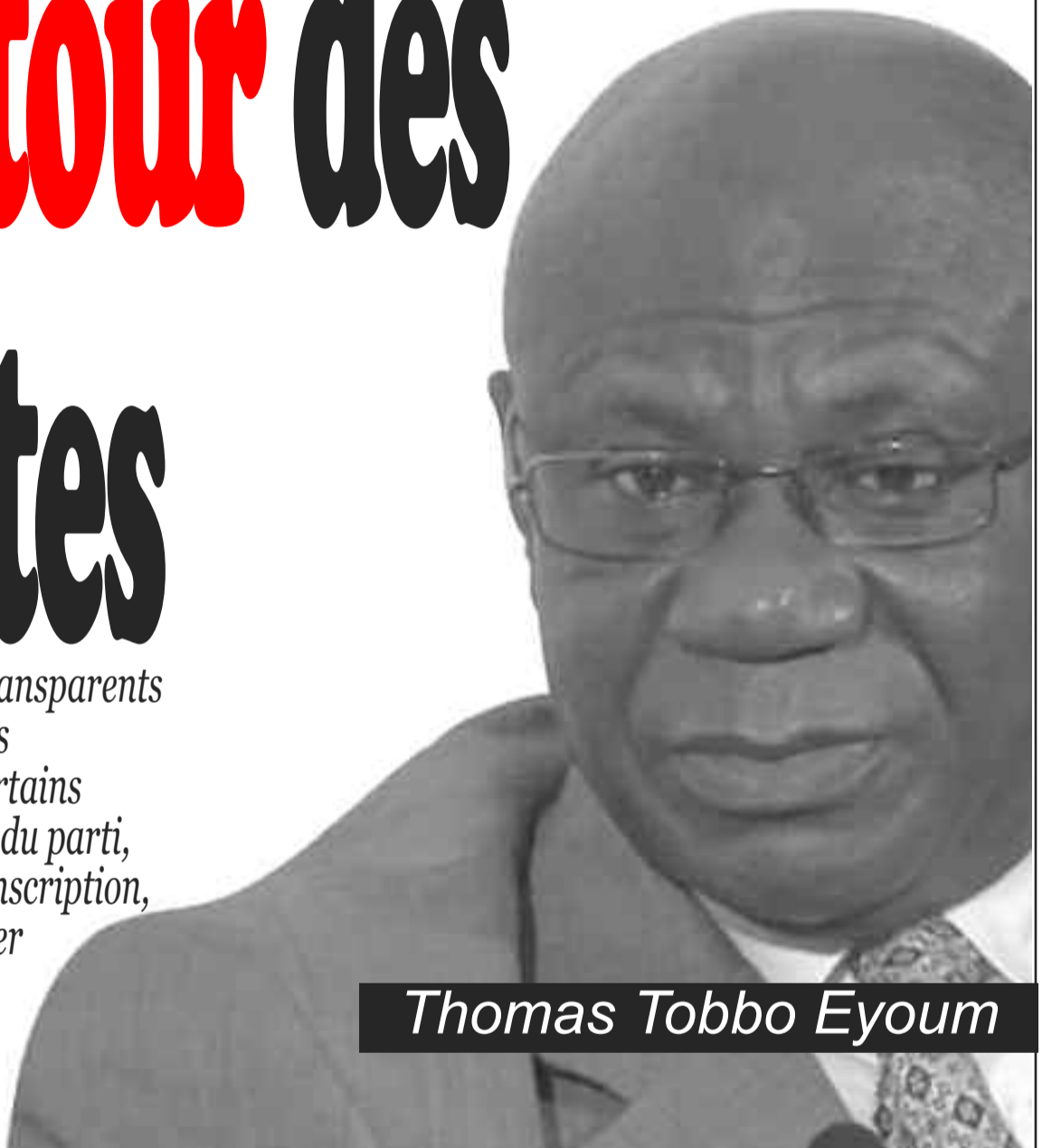
Le grand retour des

opportunistes

du Rdpc

Absents ou transparents lors des joutes politiques, certains responsables du parti, dans la circonscription, tentent de tirer la couverture vers eux.

P.3



Thomas Tobbo Eyoum

Présidentielle 2018

Tchiroma, seul et vrai allié de Biya ?

Contrairement aux autres, le Fsnec et son leader n'ont pas attendu les meetings du Rdpc pour aller au charbon. P.2

Sommet extraordinaire de la Cemac
L'urgence des réformes prescrites
par le Fmi réaffirmée

P.4

Scrutin du 7 octobre
Ahmad Ahmad félicite Paul Biya
pour sa réélection

P.3

PRÉSIDENTIELLE 2018

Comment Issa Tchiroma a soutenu Paul Biya

Contrairement aux autres partis alliés du président-candidat, le FsnC et son leader n'ont pas attendu les meetings du Rdpc pour se déployer. Ils allaient au charbon

Henri Bomba

Parmi les multiples formations politiques qui se sont mobilisées autour de la candidature de Paul Biya à la présidentielle du 7 octobre, le Front pour le salut national du Cameroun (FsnC) s'est singulièrement fait remarquer. Alors que les autres leaders attendaient toujours les meetings du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), pour des prises de parole de 5 à 10mn, le président du FsnC, Issa Tchiroma Bakary, n'était pas à la remorque : il allait directement au charbon.

Après avoir pris part au meeting tenu par le président Paul Biya à Maroua, le 29 septembre, le non moins ministre de la Communication (Mincom) est allé battre campagne à Garoua. Dans le chef-lieu de la région du Nord, il a organisé plusieurs rencontres avec les populations, pour inciter ses interlocuteurs à se mobiliser pour aller voter comme et pour un seul homme. Et, conformément aux prescriptions du président national du Rdpc, l'ancien ministre des Transports a fait du porte à porte pour être plus convainquant.

Pour justifier sa démarche, M. Tchiroma explique : «Je ne pouvais pas rester à l'écart. J'ai répété à satiété le fait qu'à un moment précis de l'histoire de notre nation, le FsnC, dont je préside à la marche, m'a instruit d'accompagner le président Paul Biya, quoi qu'il arrive, surtout jusqu'à la fin de sa carrière politique.»



Et de poursuivre : «J'ai fait constater, de manière arithmétique que de toute l'histoire de notre pays, de 1997 à date, aucun opposant, dans la partie septentrionale, n'a jamais réalisé un score de 3%. La deuxième chose, c'est que le septentrion, avec 2,3 millions de voix en gros, est un faiseur de roi.» Le Mincom estime en effet que le septentrion constitue la base électorale la plus importante du président Paul Biya, et qu'il faut bien entretenir.

Convictions. Issa Tchiroma est également le premier des alliés du Rdpc à avoir salué la victoire de l'Homme du 6 novembre. Ainsi, aussitôt après l'annonce du sacre de Paul Biya, le leader du FsnC a déclaré, face à la presse et comme pour porter la réplique à ceux qui pourfendent le régime de Yaoundé : «C'est d'abord la victoire de la majorité du peuple camerounais. Le peuple camerounais a montré sa maturité. Le peuple camerounais a fait un pied de nez aux

donneurs de leçons, aux directeurs de conscience, à Transparency International, à tous ces oiseaux de mauvais augure, à tous ces prophètes de malheur. Le peuple camerounais a prouvé sa maturité, la maturité de notre démocratie. Et nous avons prouvé que nous n'avons rien à redouter. Que les Nations Unies viennent organiser les élections demain et le président Biya va les gagner, je suis persuadé.»

Plus encore, en réaction aux sorties tonitruantes de certains candidats malheureux au scrutin présidentiel, appelant à l'insurrection, Issa Tchiroma Bakary n'y est pas allé du dos de la cuiller pour condamner cette attitude. Interrogé par France 24, le président du FsnC a par exemple affirmé que la déclaration de Maurice Kamto, rejetant les résultats du Conseil constitutionnel, ne valait «rien». Et d'ajouter : «On ne peut pas vouloir gouverner le Cameroun et se mettre en travers des lois qui régissent ce pays.» Pour lui, le candidat Kamto s'est volontairement mis en marge des institutions, et c'est simplement de la mauvaise foi parce que ses partisans et lui-même sont de mauvais perdants. Et d'ajouter : «Ce n'est pas la police ou la gendarmerie qui seront en face de ceux qu'ils veulent déstabiliser cette nation, c'est la nation toute entière.»

Un allié sachant s'allier.

OBSÈQUES DE LA MATRIARCHE

Mme Veuve ABOUMOU née BEYALA Xaverie

Faire-part

La grande famille ABOUMOU Joseph à Nsimyong III par Yaoundé Damase, en France et Washington ;
La grande famille MVELE AKEKELA par Awae ;
La grande famille EMFECK Mvog Anguissa à Yaoundé ;
La grande famille ELENDE par Nsimalen ;
M. NGA Emmanuel et Mme à Yaoundé ;
M. ABOUMOU ABOUMOU Joseph et madame à Yaoundé ;
M. EDANG Paul et Mme à Yaoundé ;
M. MBARGA André et Mme à Yaoundé ;
M. ABAH Jean Paul et Mme à Paris ;
M. ATANGANA Joseph et Mme à Yaoundé ;
M. PIGUI Célestin et Mme à Yaoundé ;
M. OWONA Bruno et Mme à Yaoundé ;
M. NGOLLE Benoit à

Yaoundé ;
M. ABOUMOU Alexandre à Yaoundé ;
M. BELINGA ABOUMOU Pierre à Yaoundé ;
Mme MBALLA Pauline à Washington ;
Mme ABOUDI Véronique à Yaoundé ;
Mme NGAH Juliette épouse MOUTIBIT à Yaoundé ;
Mme NNOMO Catherine à Metet

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, belle-mère et grand-mère, la matriarche

Mme Veuve ABOUMOU née BEYALA Xaverie,

survenu le 21 septembre 2018, des suites d'une longue maladie.

Programme

Du lundi 22 au jeudi octobre 2018
Messe tous les soirs au domicile familial

Vendredi 26 octobre 2018
11h : mise en bière et levée de corps à la morgue de l'Hôpital général de Yaoundé
14h : messe à la paroisse Sainte-Thérèse de Nkolnguï (rond point Damase)
15h : départ du cortège funèbre pour le domicile familial
20h : messe suivie d'une veillée jusqu'à l'aube

Samedi 27 octobre 2018
07h : transfert de la dépouille au lieu-dit Carriota (Château ABOUMOU)
08h : accueil et mise en place des délégations
09h : début des cérémonies traditionnelles
13h : messe
15h : inhumation – collation (déjeuner)



WOURI 1ER

Le grand retour des opportunistes du Rdpc

Absents ou transparents lors des joutes politiques, certains responsables du parti, dans la circonscription, tentent de tirer la couverture vers eux.

Michel Mbatè
(stagiaire)

Douala 1er fait partie des bastions dans lesquels le candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) a conservé l'essentiel, lors de la présidentielle du 7 octobre. Ici, alors que la vague ethno-fasciste Kamto-Nitchou accomplissait ses bas desseins hégémoniques, Paul Biya a décroché 43,08% d'opinions favorables, contre 24,73% à son concurrent du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc).

Cette victoire, le président réélu doit dans cette circonscription à un véritable travail de fourmi et de longue haleine, mené par le chef de la délégation permanente régionale du parti de la flamme. En effet, en fils de Douala 1er, Laurent Esono, entouré d'un noyau de fidèles du cru, n'aura ménagé aucun moyen ni effort afin d'assurer à son champion la victoire promise. Ici, sans doute plus qu'ailleurs dans la métropole économique, les détracteurs espéraient la noyade. Au même de la base de la formation, quelques hypocrites, pourtant en charge de l'animation, caressaient, sans avoir à mouiller le maillot, le secret espoir de tirer les marrons du feu. Ce dernier cas de figure semble se confirmer depuis quelques jours.

Dans certains milieux, fleurissent des portraits avantageux de personnalités qu'on dirait ressuscitées du pays des morts, tant elles auront été transparentes avant et pendant ce moment décisif. En tête de ces opportunistes du dimanche, le sénateur



Thomas Tobbo Eyoum

Thomas Tobbo Eyoum, désormais sous les habits de Rambo dans la circonscription. Membre du bureau politique du Rdpc, personne ne se souvient du moindre fait d'armes accompli par cet homme pendant toute la campagne électorale. Absentéiste lors des opérations de mobilisation, l'ex-maire de Douala 1er, soutenu en cela par quelques hiérarques bon teint au niveau du comité central, s'est également porté pâle au moment de réunir le trésor de guerre en faveur de Paul Biya. Dans cette circonscription, personne ne se souvient d'avoir vu sa contribution

financière lors du tour de table. Pas plus que lors des meetings, où ses absences répétées ont alimenté les sarcasmes des militants.

Et que dire du délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala (Cud) ? Voici donc l'une des plus grosses désillusions de la présidentielle dans la capitale économique. Présentée et attendue dans sa posture de pièce maîtresse de la politique du Rdpc dans le Wouri, Fritz Ntonè Ntonè aura particulièrement brillé par et ses absences et ses silences et ses nonchances et ses incompétences.

On l'attendait pour haranguer les foules et en sa qualité de Cud, offrir la logistique nécessaire pour la réussite de la campagne électorale, mais le brillant médecin s'est étrangement avéré atone. Tout comme, financièrement, il n'a cotisé que timidement pour la circonscription.

À un niveau inférieur, complètement perdu, le président de la commission départementale de campagne pour le Wouri, Camille Ekindi, se positionne lui aussi comme un revenant politique. Les militants, eux mêmes, le qualifient d'incompétent. Après avoir régulièrement snobé ses camarades pendant les opérations de propagande, le voici dépeint en des termes dithyrambiques. On lui prête des capacités de mobilisation hors normes, une proximité jamais égalée avec la base militante, toutes choses ayant permis d'éviter la noyade à son président national sur les bords du Wouri.

Ils sont ainsi une bonne poignée, qui s'attèlent à capitaliser, pour leur propre compte, le travail fourni par d'autres à l'occasion de la présidentielle 2018. On peut les comprendre : à l'approche des législatives et des municipales, aucune manœuvre de positionnement – même la plus grossière – ne saurait être de trop pour émerger des rangs. Sauf que la base, elle, sait se souvenir de ceux qui l'encadrent au quotidien. Et des autres qui louvoient et veulent tirer des bénéfices personnels d'une œuvre de longue haleine.

PRÉSIDENTIELLE 2018

Ahmad Ahmad félicite Paul Biya pour sa réélection

Le président de la Confédération africaine de Football (Caf) dans une correspondance a congratulé le président réélu au lendemain de la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

Le 23 octobre, soit 24 heures après le dévoilement du verdict des urnes, Ahmad Ahmad s'est exprimé au nom du Comité exécutif de l'instance du football continental dont il a la charge. «J'ai l'honneur de vous présenter mes plus vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante réélection à la présidence de la République du Cameroun», a-t-il déclaré depuis le Caire. Implorant par la même occasion la bénédiction divine en faveur de son destinataire dont la mission sera de diriger le pays organisateur de la Can 2019 pour les 7 prochaines années.

Pourtant il ya quelques mois, personne n'imaginait un tel scénario. Notamment avant sa visite récente au Cameroun. En effet, le président de la Caf et le vice-président de l'instance faitière u foot africain, Constant Omari Selemani ont effectué un court séjour au pays des Lions indomptables le 02 octobre en qualité d'hôtes de marque, accompagnés et escortés jusqu'au Palais de l'unité par les ex internationaux camerounais du calibre de Samuel Eto'o, Roger Milla, Joseph Antoine Bell, François Omam Biyik, Rigobert Song et Geremi Njitap. Des acteurs clés du football camerounais à l'instar de Me Dieudonné Happi, président du Comité de normalisation de la Fédération camerounaise de football et le ministre des Sports Pierre Ismaël Bidoung Mpkwatt étaient



également fortement impliqués. Un tête à tête avec le chef de l'État qui, a-t-on appris était liée à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football Cameroun 2019 a eu lieu 5 jours avant la tenue de l'élection présidentielle. Laquelle a vu le sacre de son hôte d'il ya quelques temps, qu'il s'est empressé de féliciter. Bien avant cette visite, les rapports étaient tendus entre le Cameroun et le Malgache, avec pour cause la pression, les avertissements et

même la remise en cause de la capacité du pays à abriter le plus grand rendez-vous du football continental.

Engagement. Ayant modifié le cahier de charge de la compétition après attribution au Cameroun, le président élu en mars 2017 avait attisé la colère des Camerounais avec ses déclarations peu gratifiantes au sujet des préparatifs sur le terrain. «En l'état actuel des choses, aucun site au Cameroun n'est en

mesure d'accueillir la Coupe d'Afrique des nations 2019. Même à quatre équipes, le Cameroun n'est pas prêt », avait-il déclaré le 5 août 2017, à Ouagadougou, lors d'une conférence de presse. Au président de la République de répliquer 5 jours plus tard : «Nous serons prêts le jour dit, j'en prends l'engagement».

Depuis lors, le remplaçant d'Issa Hayatou n'a cessé d'alimenter les doutes sur la tenue de la Can au Cameroun. D'un ton diplomatique et modéré dans les mois qui ont suivis, le message en fond est resté presque le même. «Ce que je veux dire c'est que ce n'est pas la Caf qui retire la Can à un pays ou un autre. C'est le pays qui n'est pas prêt qui se désiste. La Caf met tout simplement un cahier de charges. Vous êtes prêts, on organise. Vous n'êtes pas prêts ça veut dire que vous vous retirez vous-mêmes de cette organisation», insistait-il.

Fin septembre, (27 et 28), alors qu'on attendait une réponse définitive sur cette question de pays hôte, la Caf a décidé que le verdict sera rendu fin novembre 2018 après la dernière visite d'inspection du cabinet d'audit Roland Berger et de la Caf. Un tour au Cameroun pour voir de près l'évolution des choses a sans doute changé son regard et l'a rapproché des autorités camerounaises si l'on s'en tient à ses félicitations adressées au nouvel élu.

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEMAC

L'urgence des réformes prescrites par le Fmi réaffirmée

Réunis en session extraordinaire, hier à N'djamena, les chefs d'État ont instruit la détermination sans faille dans la mise en œuvre des mesures de redressement économique de la sous-région.

Henri Bomba

Les chefs d'État des pays membres de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) se sont réunis, ce jeudi 25 octobre à N'Djamena, en session extraordinaire. La rencontre, dont l'hôtel Radisson Blu de la capitale tchadienne sert de cadre, est consacrée à la situation économique dans l'espace sous-régionale. Le souci commun de tous les dirigeants de la zone est à n'en point douter la sortie de crise qui, il faut le reconnaître reste incertaine. D'où l'urgence commune d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, préconisées notamment par le Fonds monétaire international (Fmi), pour relancer la croissance.

Sont présents aux assises de N'djamena, outre le président tchadien, Idriss Deby Itno, initiateur de la rencontre, les présidents équato-guinéen, Theodoro Obiang Nguema, et congolais, Denis Sassou Nguesso ainsi que le Premier ministre du Cameroun, Philemon Yang. Le Gabon et la Centrafrique, quant à eux, se sont faits représentés par leurs ministres des Finances. Au cours des échanges, le président tchadien partage ses inquiétudes avec ses pairs et présente par la même occasion la situation économique, du reste peu reluisante, de l'avis général, ainsi que les perspectives. À l'unanimité, les dirigeants de la sous-région vont parvenir à nombre de résolutions de nature à accélérer le processus de sortie de crise. Ainsi, réunis dans ces circonstances, ils se félicitent de la mise en œuvre



appréciable des résolutions du sommet de Yaoundé de décembre 2016, ayant permis la stabilisation des réserves de change de la communauté ; réitérent leur engagement en faveur d'une sortie de crise coordonnée, concertée, maîtrisée et solidaire, avant de saluer la forte contribution de la communauté des bailleurs et des partenaires au développement. De manière singulière, ils prendront des résolutions qui intéressent à la fois les États membres et celles relatives aux institutions communautaires.

Pour les États membres. La conférence des chefs d'État encourage les États membres à faire respecter la convention régissant l'union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) et la réglementation des changes en vigueur en vue de favoriser le rapatriement intégral des recettes d'exportation. Les États membres réaffirment l'urgence de mettre en œuvre toutes les mesures contenues dans programmes économiques conclus avec le Fmi. La conférence des chefs d'État instruit les ministres en charge des négociations ou du suivi du programme

économique avec le Fmi de faire montre d'une détermination sans faille dans la mise en œuvre des réformes indispensables au redressement économique de la sous-région. La conférence des chefs d'État encourage les États membres à mettre en place, suivant le calendrier convenu, le plan d'actions du groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) visant à pallier les faiblesses identifiées dans les dispositifs de lutte anti-blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Pour les institutions communautaires

La conférence des chefs d'État encourage la Beac à poursuivre l'application de toutes les mesures de son ressort nécessaires à la stratégie de sortie de crise, redressement des économies de la Cemac au maintien de la stabilité monétaire et financière. La conférence des chefs d'État instruit la commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) de renforcer la supervision prudentielle des établissements de crédit afin de garantir la stabilité du système bancaire sous régional. La conférence des chefs d'État instruit la commission de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) d'accélérer les réformes des politiques sectorielles communes et le renforcement de l'intégration sous-régionale et d'améliorer sa gouvernance. La conférence des chefs d'État engage l'Union économique de l'Afrique centrale (Ueac) et l'union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) à mettre en place un dispositif plus contraignant afin d'assurer le plein respect des critères de convergence et favoriser ainsi la coordination, des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune. S'agissant de la Banque de développement de l'Afrique centrale (Bdeac), la conférence des chefs d'État décide de la réforme de cette institution et prend notamment les mesures suivantes : La séparation des



fonctions de président de la Bdeac et de président du conseil d'administration ; la création d'un comité de crédit et d'un comité de rémunération.

Sécurité et félicitations. Les chefs d'État ont renouvelé leur engagement à la résolution des poches de conflits et d'insécurité dans l'ensemble de l'espace Cemac. Aussi, se sont-ils résolus à intensifier les actions visant l'élimination de la menace terroriste dans le bassin du Lac Tchad, tout en encourageant les initiatives engagées

en Centrafrique pour rétablir durablement la paix et la stabilité dans ce pays. Au terme de leurs travaux, les chefs d'État et de gouvernement ont exprimé leurs plus vives félicitations à son excellence Paul Biya pour sa brillante réélection à la magistrature suprême de la République du Cameroun, et appellent leurs frères camerounais à faire le choix du dialogue pour asseoir la paix dont a tant besoin aussi bien le Cameroun que la zone Cemac. Ils ont exprimé leurs sincères remerciements à leur frère, son excellence Idriss Deby

Itno, président de la République du Tchad, président en exercice de la conférence des chefs d'État de la Cemac pour l'organisation réussie du Sommet extraordinaire. Ils ont aussi manifesté leur reconnaissance au gouvernement et au peuple tchadien, pour leur accueil hautement chaleureux et fraternel et pour les délicates attentions dont ils ont été l'objet en terre tchadienne. En rappel, avant le sommet de N'Djaména, le Fmi a été le premier à tirer la sonnette d'alarme sur les risques auxquels s'exposent les pays de la Cemac si les réformes prévues tardent encore à être mises en œuvre. En marge des dernières Assemblées générales annuelles du Fmi et de la Banque mondiale, qui se sont tenues du 8 au 14 octobre à Bali en Indonésie, une équipe de l'institution a rencontré les ministres des Finances de la Cemac, en présence du président de la Commission ainsi que de AbassToli Mahamat, le gouverneur de la Beac. C'est à la suite de cette réunion au cours de laquelle le Fmi a de nouveau insisté sur l'urgence de la situation qu'a été décidé le sommet extraordinaire. Il faut dire qu'à l'exception du Congo, qui peine toujours à réussir son examen de passage, tous les pays de la sous-région bénéficient d'une assistance financière et technique du Fmi, en contrepartie de la mise en œuvre de réformes structurelles.

ART MUSICAL

L'insoluble problème du droit d'auteur

L'Organisation africaine de la propriété intellectuelle définit le droit d'auteur comme un terme juridique désignant les droits dont jouissent les créateurs le droit les créateurs sur leurs œuvres littéraires et artistiques (écrits œuvres, musicales, peintures, sculptures films et bien d'autres). Au Cameroun, la gestion collective des droits d'auteur a toujours été émaillée par des remous, si bien qu'entre 1957 et 2017, six sociétés se sont succédées l'une après l'autre, la dernière en date étant Société camerounaise de l'art musicale (Sonacam). Elle a vu le jour le 09 septembre 2017 au cours

de l'assemblée générale constitutive tenue au palais des congrès à Yaoundé. Ayant pour mission de collecter et de reverser les droits d'auteur pour le compte des artistes Camerounais, les responsables de cette société ont lancé au cours de l'année, une grande campagne de recouvrement des droits d'auteurs auprès des grands exploitants des œuvres musicales sur toute l'étendue du territoire. Alors que l'on se disait avoir trouvé une solution définitive aux clivages et revendications perpétuelles dans le secteurs du quatrième art en mettant sur pied la Sonacam, grande a été la surprise de voire les

professionnels de ce domaine manifester à l'entrée principale de la Cameroon radio and television (Crtv), l'un des grands exploitants de leurs œuvres, le 17 octobre. Dès lors, l'opinion à se pose la question de savoir si ce mouvement d'humeur ne serait pas en train de traduire la fragilité ou les faiblesses de la Sonacam ? Infomatin, dans ce dossier, fait un état des lieux de la gestion des droits d'auteurs au Cameroun, à la Sonacam en particulier et donne la parole à un responsable de cette société qui apporte des réponses idoines.



Du rififi dans le secteur du droit d'auteur catégorie B

Des mouvements de contestation des artistes musiciens se multiplient ces derniers temps, au moment où la Sonacam est à pied d'œuvre, entre campagne de recouvrement auprès des exploitants des œuvres et ouverture du siège à Yaoundé.

Yves Marc Kamdoun

Le 05 septembre 2018, un communiqué signé du président de la Commission de contrôle des organismes de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins (Ccogc), incitait les usagers exploitants des œuvres protégées à s'acquitter de leur créance due à l'exploitation des dites œuvres, pour la période antérieure à 2018. Ce rappel à l'ordre, d'après Serges Effoudou Mpande était nécessaire parce qu'il permettra d'enclencher le processus de rémunération et de répartition des droits aux bénéficiaires que sont les artistes. Serges Effoudou Mpande mettra « en garde tous qui s'opposent par des moyens spécieux à la réussite de cette campagne laquelle rentre en droite ligne du processus d'assainissement, objet d'une très haute prescription du président de la République. Mais, visiblement, cet avertissement n'a pas eu l'effet dissuasif qu'espérait Serges Effoudou. Au contraire, de nombreux artistes parmi lesquels, Beko Sadey, K-tino, Valsero, Messi Ambroise, Jean-Pierre Essome, etc... vont se réunir à la case des arts à Essos à Yaoundé, pour peaufiner une stratégie subversive, mais pacifique contre le processus de recouvrement des créances auprès des usagers enclenché par le Ccogc. Selon eux, si celui arrive à son terme, les artistes perdraient énormément d'argent. Car d'après ces derniers,



«l'absence de la formule contractuelle et consensuelle entre la Sonacam et la fusion Cmc-Socam pour la prise en compte de leurs actifs et passifs, les artistes vont perdre près de 4 milliards. ».

Sit-in. Au cours d'une conférence de presse, le 12 septembre, des artistes regroupés autour de Jean Pierre Essomé revendiquant leurs droits vont envisager d'investir les services du Premier ministre pour exiger le recouvrement intégral de leurs créances, l'audit de leurs comptes contrôlés par les agents publics, le

respect et l'application de la loi 2000/011 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins. Le mouvement d'humeur apolitique et pacifique, porté par l'organisme « debout pour nos droits » aura finalement lieu le 17 septembre. Encadré par les forces de l'ordre, son objectif était de se faire entendre par le Premier ministre, Philemon Yang. Parmi les artistes présents à cette manifestation devant les services du Premier ministre, K-Tino, Beko Sade, Ateh Bazor, Kaissa Pakito entre autres. Ces derniers ont plusieurs revendications que relève leur porte-parole Jean Pierre Essome

au micro de Radio Balafon: « Nous avons trois revendications. La première revendication nous voulons rentrer en possession de notre argent depuis 2008. Nous voulons l'application de la loi, le retour à la légalité. et la 3ème revendication, nous voulons que nos comptes qui sont dirigés par les fonctionnaires soient audités ». Jean Pierre Essome affirme que les revendications vont se poursuivre chez le président de la République si elles ne trouvent pas un écho favorable chez Philemon Yang. Et pendant qu'on y est, le 17 octobre, un autre mouvement de contestation sera observé au siège de la Cameroon radio and television (Crtv) à Mballa II. Certains artistes vont en effet demander à l'entreprise audiovisuelle à capitaux publics, de leur verser plus d'un milliard Fcfa au titre de droits d'auteurs. L'on fera savoir qu'en date du 04 septembre 2018, le ministre des Arts et de la Culture, le Pr Narcisse Mouelle Kombi, avait demandé à Charles Ndongu le directeur général de la Crtv, de verser la somme susvisée, à la Sonacam, société de droits d'auteurs de l'art musical. Une société de gestion collective dirigée par le chanteur de grand talent Sam Fan Thomas. Organisme contesté par une bonne frange des ténors de la musique camerounaise, laquelle a demandé à la Crtv, de ne pas verser l'argent dû, à la Sonacam.

Les 4 milliards de la discorde

Le collectif « Debout pour nos droits » soutient n'avoir reçu aucun radis de leurs droits d'auteurs de leurs œuvres depuis plusieurs mois.

Nadine Bella

La Sonacam sur le terrain

La Société nationale camerounaise de l'art musical (Sonacam) est porteuse de beaucoup d'espoir pour les artistes musiciens du Cameroun. Tout d'abord, elle se présente comme étant l'organe chargé de collecter, de reverser les droits d'auteurs aux artistes camerounais. Cependant depuis quelques années, l'on a constaté que les artistes ne sont pas rémunérés pour l'exploitation de leurs œuvres. Ainsi, la Sonacam œuvre pour rationaliser la gestion des revenus générés par l'exploitation publique des œuvres musicales. Elle lutte aussi pour permettre aux artistes de rentrer dans leur droit à travers une répartition équitable des droits d'auteurs. En outre, les responsables de la nouvelle société de l'art musical ont aussi mené un certain nombre d'activités pour apporter leur soutien aux artistes. A cet effet, l'on note le lancement récent d'une vaste campagne de recouvrement des droits d'auteurs auprès des grands exploitants des œuvres musicales. Cette activité est menée sous l'encadrement de la Commission de contrôle des gestions collectives des droits d'auteur. En ce moment, grâce aux activités menées par la société nationale camerounaise de l'art musical (Sonacam), les recouvrements vers les grands usagers commencent à porter des fruits, a affirmé l'administrateur de la Sonacam, Ledoux Marcelin : « Le défi majeur, c'est de procéder à une grande répartition des fonds qui permettront aux artistes de pouvoir toucher régulièrement leurs droits. » Après des recouvrements, il relève également qu'il y aura un partage inter social au cours duquel chaque société aura quote-part. Ainsi au delà des recouvrements qui se poursuivent, la Sonacam a aujourd'hui à sa disposition de nouveaux locaux, ceux-ci sont situés à Yaoundé plus précisément à l'école de police.

Corine Ewolo
(stagiaire)

Bien décidés à rentrer en possession de leur dû, les membres de ce collectif baptisé « Debout pour nos droits » (Dnd) ont lu une déclaration publique devant l'immeuble abritant les services du Premier ministre. Le collectif de créateurs et éditeurs, réalisateurs, photographes, tous titulaires du droit d'auteur de la catégorie B (art musical) et C (arts audiovisuels et photographiques), réunis par le « même sentiment d'injustice et d'indifférence », dit avoir constaté l'inefficacité de l'action administrative dans le cadre du processus d'assainissement dans leur domaine spécifique, marqués par la souffrance ignorée et les décès récurrents de nos pairs depuis une décennie, portons à la connaissance du public, de la presse, de l'autorité compétente et de l'administration en général. Partant de ce constat, le collectif va décider d'engager dès le lundi, 17 septembre 2018, une série d'actions de revendications avec comme réclamations centrales: le recouvrement de notre redevance de 4 milliards de Francs Fcfa auprès des usagers ; l'audit de tous nos comptes contrôlés par des agents publics ; l'application et le respect de la loi 2000/011 du 19 décembre 2000 relative au droit d'auteur et aux droits voisins, plusieurs fois violée par l'autorité administrative. Pour le collectif, cette démarche, qui est une réaction à la situation catastrophique qui prévaut dans le secteur et à l'immobilisme désinvolte de l'administration, se veut une action pacifique, citoyenne, respectueuse des lois et de l'ordre public, avec pour seuls objectifs le respect de leurs droits et l'amélioration de leur condition. Une réaction prévisible car ce collectif avait déjà livré à la presse son lot de revendications et annoncé des marches dans les rues, lors d'une conférence de presse à Yaoundé, le 12 septembre. En effet, au cours de cette conférence de presse donnée à Yaoundé au lieu dit Case des arts, ils ont exprimé leur mécontentement et surtout leur ras-le-bol concernant la cacophonie observée dans la gestion de l'art musical depuis 2008. « Cela fait plus de 14 ans que je ne perçois pas mes droits d'auteurs. La cacophonie que traverse notre secteur aujourd'hui s'explique par le fait que les gens ne veulent pas respecter la loi. Notre sit-in que nous lançons dès lundi porte sur deux doléances. Nous réclamons le



recouvrement de près de quatre milliards de Fcfa auprès de nos usagers et l'application de la loi de 2000/011/du 19 décembre 2000 qui prévoit la création

d'une seule société de gestion collective de nos droits. Depuis 2008 plusieurs sociétés de gestion des droits d'auteur ont vu le jour et les fonctionnaires qui doivent

seulement nous encadrer ne cessent de nous diviser en gérant notre argent comme bon leur semble», expliquera Jean-Pierre Essome à la presse.

Les efforts du gouvernement

Répondant aux cris de détresse lancés par le collectif des artistes camerounais, les pouvoirs publics réagissent en apportant ce brin d'espoir aux concernés.

Rosine Elong
(stagiaire)

Le ministre de l'Art et de la Culture (Minac), le Pr Narcisse Mouelle Kombi continue de manifester sa volonté d'en venir à bout des incessants conflits qui sévissent le secteur artistique dans le pays. Un encadrement de ces stars est envisagé par les autorités, afin de pouvoir répondre aux différentes réclamations des artistes. Il n'est désormais plus question pour les uns et les autres d'être lésé. C'est dans ce sens qu'à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux au Minac, le professeur Narcisse Mouelle Kombi, a, en janvier dernier, réitéré sa déterminante volonté de fixer un statut juridique pour l'artiste du pays de Paul Biya. Ceci vient après la mise sur pied d'une nouvelle structure chargée de l'administration des droits d'auteur. La nommée Société nationale camerounaise de l'art musical (Sonacam) s'est vu accorder de la part du Minac, un agrément le 21 décembre 2017 ; ce qui fait d'elle l'unique organisme de gestion collective de l'art musical au Cameroun. A la suite de cela, plusieurs parmi les artistes ont témoigné leur profonde et sincère gratitude au « grand protecteur et bienfaiteur des artistes », le président de la République,



Paul Biya. C'est dire l'intérêt du chef de l'État pour cette question. Avec l'octroi de l'agrément à la Sonacam, un nouveau règne dans la gestion collective des droits d'auteur et droits voisins s'ouvre avec cette autorisation qui court sur une période de dix ans renouvelable. Et pour l'atteinte de ces objectifs, le professeur en droit a promis d'être particulièrement regardant et attentif sur les questions concernant la bonne gouvernance dans le secteur de l'art musical, ceci au travers l'organisme de gestion nouvellement créé. En marge de l'agrément à la Sonacam, le Minac en a également attribué à la Société

civile camerounaise des droits voisins (SCDV) qui, elle, concerne les artistes interprètes, producteurs ; entre autres ceux qui manipulent la musique sans en être auteurs. Dans la même lancée, apprend-on, il a demandé au directeur général de la Cameroon radio and television (Crtv), Charles Ndongo, de verser aux protagonistes leurs droits. Selon notre source, ces derniers revendiquent plus d'un milliard Fcfa à l'entreprise audiovisuelle à capitaux publics. C'est las de cette attente qu'ils ont manifesté pacifiquement au siège de cette télévision le 17 octobre, se séparant plus tard rassurés que leur voix a été entendue.

Ledoux Marcelin

« Le dynamisme de la Sonacam est en branle »

L'artiste musicien et administrateur de la Société nationale de l'art musical au Cameroun (Sonacam), communique sur cette structure.

Propos recueillis par Joseph Makon

Parlons de la Sonacam et précisément du bureau.

La Sonacam a permis une ouverture en son sein, ce qui a abouti à la formation d'un bureau consensuel comprenant 41 membres, ce qui a facilité la voie à la tenue de l'assemblée générale, laquelle décidera à l'unanimité de la création de la Sonacam. La Sonacam voit donc le jour en 2017, mais je vous assure il a fallu du temps pour bâtir les fondations de la structure notamment l'encadrement juridique avec les textes pour aboutir à l'acquisition de l'agrément. Et en cela nous adressons nos remerciements à la commission de gestion collective de droit d'auteur sans oublier bien sûr la commission juridique du Minac. Et celle du premier ministre. S'étant soumise à la réglementation en vigueur, nous pouvons dire avec autorité que la Sonacam est la seule société



dans la catégorie B art musical à exercer au Cameroun.

Pourquoi ce retard dans les

activités de la Sonacam ?

Je vous le disais plus haut, le processus d'attribution de l'agrément n'a pas été facile. Les

différentes structures du gouvernement ont passé au scanner les différents dossiers que nous leur avons présentés. Ce n'est que le 21 décembre 2017 que la Sonacam a été octroyé et immédiatement nous nous sommes mis au travail. Mais il fait relever que l'agrément en notre possession ne nous permettait pas d'exercer. Là, il a encore fallu un travail de fond au niveau de la commission de contrôle des organismes collectifs de gestion des droits d'auteurs et droits voisins dans une collaboration avec les différents administrateurs des cinq organismes des droits d'auteurs.

Quelle en est la conclusion de ces assises ?

Ce travail de fond a permis de revoir dans les différents portefeuilles des usagers, sur les barèmes de perception, sur le partage interne social. Ces travaux ont été soumis à l'appréciation du ministre et ce n'est que le 16 mai 2018 que celui-ci a signé un certain nombre de décisions qui attribuent les charges aux différents usagers ou société de gestion des droits d'auteur. Et c'est depuis mai que la Sonacam se déploie sur tout le territoire. Il était donc en réalité question de savoir vers qui aller pour percevoir ou recouvrer car il y'avait beaucoup d'imbrication et de cacophonie Dieu merci tout est désormais clarifié.

Les activités de la Sonacam

Depuis quelques temps, le dynamisme de la Sonacam est en branle. Je vous annonce la signature de gros contrats avec des structures qui sont considérées comme de grands usagers qui ont même d'ailleurs commencé à se manifester. C'est l'élargissement de cette assiette qui permettra d'arracher à nouveau le sourire des artistes car la répartition est annoncée pour les prochains jours.

Concernant les mouvements d'humeur des artistes ces derniers temps...

C'est un faux débat puisque je vous dis que toutes les mesures sont prises pour un retour à la sérénité d'ailleurs et comme je vous l'ai dit, nous avons le droit avec nous. Qui a le droit avec lui peut dormir en toute sérénité. Nous supplions donc les artistes en toute humilité de laisser les guerres et batailles inutiles qui ne font pas avancer le droit d'auteur. La Sonacam, Comme aime à le dire le Pca Sam Fan Thomas, «c'est la maison de tous les artistes de la catégorie B art musical». Rien de sérieux ne peut se faire dans le désordre, le Cameroun a plus que jamais besoin de voir tous ses enfants parler un même langage, la paix, l'unité et la tolérance.

gestion collective dont la Cameroon music corporation (Cmc) dans l'art musical a vu le jour. Il en découlera donc la création de la commission de médiation et de contrôle (Cpmc) qui sera considérée comme le gendarme du droit d'auteur et c'est là le nœud du problème.

En quoi est-ce le nœud du problème ?

La loi dit, «vous les sociétés de gestion collective, vous existez parce que moi l'Etat je vous ai attribué un agrément, et c'est cet agrément qui vous permet de réclamer vos droits de façon légale». Il s'est donc installé une scène de théâtre au sein du droit d'auteur. La Cpmc est venue se mettre entre les artistes, c'est elle qui reverse les droits perçus dans les caisses de l'Etat, ce qui n'est pas normal. D'où la question centrale : le droit d'auteur est-il un bien public ? Est-ce des biens sociaux ? La Cpmc vient donc matérialiser l'immission de l'Etat dans une affaire privée et c'est ce qui suit le droit d'auteur jusqu'à présent.

L'avenir de la Sonacam est-il prometteur ?

Just wait and See! Vous dirai-je. La Sonacam a un grand boulot à abattre mais aura-t-elle la lucidité nécessaire?

Justin Blaise Akono

«L'immission du politique dans le droit d'auteur au Cameroun est la cause de toute la cacophonie qui s'y trouve»

Chroniqueur culturel et auteur du livre « Cameroun, qui a étranglé le droit d'auteur ? », il jette un regard sur les problèmes des artistes musiciens et du droit d'auteur au Cameroun.

Propos recueillis par Cédric Mbida

Pourquoi tant de mouvements dans le milieu artistique ?

Tout simplement parce que le droit d'auteur au Cameroun génère beaucoup de sous. Tenez par exemple le Directeur général de la Crtv, Charles Ndong, a fait une promesse de reverser une importante somme. Pour être plus précis il y'a 350 millions de Cfa en suspension et ces éclats de voix découlent du contrôle de ce pactole.

Que pensez-vous de la cacophonie dans l'art musical ?

Quand le politique s'imisce quelque part ça ne peut que donner ce résultat. Voyez-vous, l'on infantilise les artistes pour que ceux-ci ne s'en sortent jamais. Si ceux-ci s'émancipent, les choses changeront car on a réduit nos artistes à la mendicité pour mieux les contrôler selon les enjeux politiques et c'est dommage. On résume les artistes à quelques billets de banques parce qu'on sait qu'ils ont faim.

La Sonacam est-elle en même de résoudre les problèmes des artistes ?

Vous savez, chacun fait avec les moyens dont-il dispose. La Sonacam mènera des actions en fonction de ce qu'elle a et de ce que le politique aura



décidé. C'est triste mais c'est à mon avis la réalité. Elle se déploie par-ci par là pour attirer du beau monde et se faire adouber par tous. Mais hélas! Le mal est profond, il va au-delà de la Sonacam. C'est encore et toujours le politique qui fera ombrage à l'action de cette structure qui peut avoir de bonnes idées et de bonnes intentions.

Que penser de l'idée selon laquelle le droit d'auteur est une histoire de petits copains ?

C'est possible selon le "camps" dans lequel on se situe, si camp il en existe bien sûr. Mais le combat est ailleurs.

La Crtv doit payer les droits d'auteur, c'est différent des cachets qu'on paye aux artistes après une prestation

Qu'est ce qui pose Problème ?

L'Etat a à son niveau fait son travail en mettant sur pied des structures qui il faut le marteler reste des structures privées. Le problème à mon niveau c'est au niveau de l'implémentation de toutes les structures de gestion des droits d'auteur au Cameroun. Tout part des années 2000-2003, pour être précis, c'est parce que l'Etat a voulu s'imiscer dans cette gestion. C'est sous Ferdinand Oyono qu'un certains nombre de mesures ont été prises. C'est le cas des quatre sociétés de

Une jeune équipe dynamique pour relever le défi

La Sonacam voit le jour à la suite des mesures d'assainissement des droits d'auteurs et droits voisins prescrites par Paul Biya, sagement implémentées par le Premier ministre, Philemon Yang et mise en œuvre par le ministre des Arts et de la Culture, le Pr Narcisse Mouellé Kombi. Il faut relever que le Minac a à son tour, mis sur pied un certains nombre de plateformes dans une démarche inclusive qui avaient en leur sein la majeure partie des leaders conflictuels. Depuis son plébiscite à la tête de la Sonacam, Sam Fan Thomas, président du conseil d'administration de ladite structure ainsi que son directeur général, Aw'Wall Bakari et l'équipe mise sur pied par eux œuvrent dans la réussite de cette structure. De jour comme de nuit, malgré les multiples difficultés, ses braves Camerounais abattent un travail remarquable si bien que même les administrateurs de ladite structure n'en reviennent pas sur une telle débauche d'énergie de leur part. En date du 23 octobre, le directeur général de la Sonacam a rendu public un communiqué demandant aux différents membres et collectifs de gestion de droit d'auteur de prendre attache avec la structure. Le document en question vient consacrer le début véritable des activités de la Sonacam qui se veut avant tout une structure légaliste et respectueuse des institutions de l'Etat. «La Socam reste ouverte à toute proposition visant à permettre l'aboutissement dans le strict respect des institutions de la république et des lois en vigueur », a déclaré Aw'Wall Bakari dans un communiqué.

Yves Marc Kamdoun

CACAOCULTURE

Les informations sur la filière en un clic

L'on apprend que le promoteur du cabinet Knowledge consulting, Benjamin Ombe a mis sur pied un site internet relatif à la filière cacao. Ledit site www.cacao-cm.info, renseigne sur divers paramètres liés à cette activité agricole à savoir : le cours du cacao, la production nationale et internationale, l'accès aux semences et autres engrais. En mettant sur pied cette plateforme, indique-t-on, le promoteur avait pour objectif de vulgariser l'information sur la cacaoculture et de promouvoir celle-ci auprès des acteurs de la filière et de ceux qui aspirent à s'y investir.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

L'Onu octroie 3 milliards Fcfa au Cameroun

L'Organisation des nations unies (Onu), dans un communiqué, annonce avoir octroyé une enveloppe de 3 milliards de Fcfa au Cameroun. Cette aide intervient dans le cadre du Plan d'urgence humanitaire dans les régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest, en proie à des violences sécessionnistes, rapporte l'Agence presse africaine (Apa). Selon Allegra Baiocchi, responsable du Bureau de coordination des actions humanitaires (Ocha), l'Onu, à travers leurs agences, comptent intervenir dans les domaines de la santé, la nutrition, l'accès à l'eau potable, la mise en place des clubs jeunes pour la prévention de la violence et les questions de logement.

WORLD ECONOMIC FORUM

Le Cameroun occupe la 121e place

Le World economic forum (Wef) a rendu public un rapport sur l'Indice mondial de la compétitivité, apprend-on. Pour cette édition, 140 pays sont passés au crible des critères de cette analyse économique. Avec un score de 45,1, le Cameroun occupe la 121e place, avec une économie dont la compétitivité reste à améliorer. Selon le rapport, les facteurs qui ont joué en faveur du Cameroun dans ce classement sont sa stabilité macroéconomique, mais aussi le marché de l'emploi de plus en plus boosté par la création des entreprises.

SÛRETÉ DE L'AVIATION

Le Cameroun satisfait des résultats de l'audit

Dans un communiqué signé le 22 octobre, le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngallè Bibèhè a rendu public les conclusions du rapport de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci).

Nadège Fouejio
(Stagiaire)



Le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngallè Bibèhè, a rendu public le 22 octobre, dans un communiqué, les résultats du rapport de l'audit de sûreté de l'aviation réalisé du 18 au 27 avril 2018 par l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci). Ledit audit est initié dans le cadre du programme universel d'audit de sûreté (Usap). Selon la Cameroon civil aviation authority (Ccaa), le travail effectué dans le cadre du programme, était une mission de «routine». Les résultats ainsi obtenus sont plus que satisfaisants, renseigne le communiqué. De ce fait, lors dudit audit apprend-on, le pays a atteint 46,79 % pour ce qui est de la conformité aux normes relatives à la facilitation des opérations de sûreté, contre 31,31% en 2015. Les mesures correctrices sont achevées uniquement à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen. Dans les autres plateformes aéroportuaires notamment Douala, Garoua et Maroua-Salak, elles sont en cours de mise en œuvre, indique le communiqué. Le Cameroun depuis 2015, date de la dernière évaluation de l'Oaci, a atteint 68,85% de mise en œuvre effective d'un système de supervision de la sûreté de l'aviation ; 70,96% de conformité aux normes de

sûreté en rapport avec la convention relative à l'aviation civile internationale, contre 63,38% en 2015, renseigne Cameroon tribune, édition du 25 octobre. Face à ces résultats globalement positifs, il est question, indique le journal, de «maintenir le niveau de conformité atteint à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen et de poursuivre les efforts entrepris pour la mise à niveau complète du dispositif de sûreté sur les aéroports internationaux de Douala, Garoua et Maroua-Salak». S'agissant des changements observés, elles concernent le fonctionnement et l'aspect des différents aéroports. Notamment en termes d'infrastructures (routes de patrouille, clôtures, guérite d'accès, caméras de surveillance, scanners, tunnel d'inspection par rayons X, télécommunications, etc.) et de matériels roulants. Ces performances, apprend-on, sont réalisées grâce à la mobilisation des différents acteurs notamment la Ccaa, les Aéroports du Cameroun (Adc). À noter que l'objectif de la Cameroon civil aviation authority (Ccaa) est d'éprouver la cohérence et la cohésion du système de sécurité aux aéroports.

MICROFINANCE

La Cobac met en liquidation City Trust Credit Fund

D'après un communiqué rendu public le 19 octobre, par la commission bancaire.

Nadège Fouejio
(stagiaire)

Après «Amicale Finance» le 16 octobre, c'est au tour de l'établissement de microfinance (Emf) de deuxième catégorie, City Trust Credit Fund (Citef), d'être mis en liquidation par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), renseigne le quotidien à capitaux publics Cameroon tribune dans son édition du 23 octobre. D'après les informations recueillies, la mise en liquidation de la Citef et la désignation d'un liquidateur ont été rendus publiques le 19 octobre par la commission bancaire. À cet effet, le président de la Cobac, Abbas Mahamat Tolli a retiré, à titre prudentiel, l'agrément de la Citef. Ainsi, un liquidateur bancaire a été désigné en la personne de Zakari Pekekue. Cela, pour une durée d'un an renouvelable. Selon le président suppléant de la Commission bancaire Dieudonné Evou Mekou, la Cobac peut à tout moment mettre fin au mandat du liquidateur. En poste depuis le 24 septembre, Zakari Pekekue devra gérer les affaires courantes, apprend-on.

La chute. L'on apprend que c'est en fait depuis 2011 que la Cobac effectue des missions dans cet établissement. En 2014 la boîte passe sous administration

provisoire, mais malgré la «bonne volonté» de l'administrateur qui a par ailleurs lui-même injecté de l'argent pour relever la microfinance. Malgré les appels à la recapitalisation, la situation stagne, d'où la mise sous liquidation, apprend-on. Selon le journal, la Cobac a demandé la fermeture de certaines agences dans le pays. Mais le liquidateur a opté pour la réduction du personnel afin d'éviter la psychose. Il est à noter que, depuis 2005, avec un capital de 200 millions de Fcfa, City Trust avait innové dans le secteur de microfinance en proposant ce qu'elle appelait «ventes sociales». Ainsi, les clients d'une ancienneté d'au moins six mois au sein de la microfinance avaient la possibilité d'acquérir des marchandises dans des magasins et l'Emf se chargeait de payer le montant. En rappel, la Cobac peut prendre des mesures conservatoires en mettant un établissement de crédit sous le régime d'administration provisoire et est habilitée à nommer un liquidateur dans les établissements qui cessent d'être agréés. Pour la seule année 2017, la commission a adressé une injonction à 55 Emf, à l'effet de se conformer à la réglementation prudentielle.



CANCER DU SEIN

3 à 6% d'hommes atteints au Cameroun

La révélation est du Dr Etienne Atenguena, oncologue et coordonnateur général de l'association Resos, lors de son interview en direct de la chaîne publique de télévision, le 24 octobre.

Carole Oyono
(stagiaire)

Bientôt s'achève «Octobre rose», la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein féminin et à récolter des fonds pour la recherche. Celle-ci se déroule particulièrement pendant le mois d'octobre. Dans ce cadre, le spécialiste de Rencontres d'experts en soins d'oncologie et de support (Resos) a bien voulu sensibiliser sur la maladie par le média audiovisuel. Ainsi, l'on apprend que généralement, 1% de ce cancer est développé par l'homme. Une donnée qui est propre à la population occidentale. Pour ce qui est de l'Afrique et notamment le Cameroun, l'expert précise que ce pourcentage est un peu plus élevé, car varie entre 3 et 6%. D'après le médecin, les hommes ne sont pas dépourvus de seins. La raison, dans le développement embryologique de la vie foetale, le sein de la femme se développe tandis que celui de l'homme reste un vestige. En fait, il y a une grande mammaire en lui qui n'est pas



développée et qui peut être sujette aux modifications qui conduisent à la maladie.

Causes et traitement. Les causes chez l'homme sont les mêmes que chez la femme. Cependant, selon le spécialiste, le facteur génétique reste plus important chez la gent masculine. Ce sont des cancers qui se rencontrent le plus souvent dans des groupes de populations où on retrouve

plusieurs cancers dans la famille au premier et au second degré. Cela dépend plus des prédispositions génétiques de chacun, la maladie s'aggravant plus rapidement chez l'homme que chez la femme. Cependant selon lui, le risque génétique est marginal, car intervient seulement à 25% dans l'ensemble des cancers du sein. Dans cette optique, il se détecte par la présence d'une boule dans le sein, lors de la

palpation. La prise en charge ici reste la même, avec une garantie de guérison complète dans plus de 80% des cas lorsqu'il est détecté tôt. Par ailleurs, l'initiative qui se poursuit au Cameroun depuis quelques années déjà, est organisée par cette association à travers des formations en direction de la population en générale et des spécialistes en soins particulièrement. Et cette année, c'est le dépistage par la mammographie qui était au cœur de la campagne. A en croire l'oncologue, les résultats sont assez élogieux, puisque plusieurs femmes se sont faites enregistrer pour la première fois à cet examen. En rappel, le cancer du sein est dû à l'imprégnation hormonale chez la femme. Selon Dr Etienne Atenguena, il vient de certains gros facteurs de risque de la société, à savoir les habitudes alimentaires, la sédentarité et la faible pratique du sport. Des comportements vicieux qui se sont progressivement installés avec le développement socio-économique actuel, et qui occasionnent la flambée de cette maladie.

Brèves

CAMEROUN

87% des formations sanitaires sont des centres de santé

L'information vient du ministre de la Santé publique, André Mama Fouda, lors d'une récente interview en direct, accordée à une chaîne de télévision nationale. En effet, il existe sur l'ensemble du triangle national, 2 106 centres de santé en fin décembre 2017, sur 2 417 formations sanitaires toutes catégories confondues. D'après lui, cela résulte de l'importance qu'il y a à vite prendre en charge dans le pays, les problèmes de santé au niveau primaire.

YAOUNDE

Une campagne de soins gratuits

Ils seront administrés du 22 au 24 novembre 2018 à la polyclinique du Palais, formation sanitaire située au carrefour du palais des Congrès, dans la capitale politique. En effet, les consultations seront faites par des médecins venant de l'Inde. Les domaines concernés sont : la fécondation in vitro, la chirurgie cardiaque, la neurochirurgie pédiatrique. L'enregistrement pour bénéficier de la campagne se fait avant le 15 novembre, avec des examens médicaux au préalable, afin de permettre à ces spécialistes de faire un bon diagnostic le moment venu.

TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

300 000 Camerounais formés en 15 ans

C'est un exploit d'Armand Claude Abanda, représentant-résident de l'Iai-Cameroun.

C. O
(stagiaire)

C'est la statistique révélée par Charles Mba, ancien Pca de l'Iai, lors de la cérémonie de lancement du master en sécurité des systèmes numériques, le 24 octobre à Yaoundé. La création de l'Institut africain d'informatique (Iai-Cameroun), la construction du Centre d'excellence technologique Paul Biya, l'initiation de millions de femmes à l'informatique, la création de l'Iftic-sup..., cette énumération illustre à suffisance, les moyens par lesquels l'entrepreneur social et professionnel s'est servi jusqu'ici, pour atteindre cette prouesse. Ce brillant constat a été fait mercredi dans les locaux de l'Iai-Cameroun, par Charles Mba, ancien sénateur et ministre gabonais, par ailleurs ancien président du conseil d'administration (Pca) de l'Iai. Selon lui, ce qui est fait à l'Iai-Cameroun est une «grande vision pour le développement de l'Afrique». Et pour cela, le pays de Paul Biya reste le seul où on a réalisé ce record de formation dans les Technologies de l'information et de la communication (Tic),



grâce à Armand Claude Abanda. Une panacée qui participe de la consolidation et la compréhension de la digitalisation, la numérisation et la gestion de l'information.

Digitalisation. Selon Charles Mba, il n'est plus question de détenir l'information pour se targuer d'avoir l'hégémonie, mais alors il faut surtout savoir gérer cette information. En clair,

il faut pouvoir sécuriser l'information, afin de se développer de façon autonome par la maîtrise des outils des Tic. Une nécessité qui s'impose à l'Afrique, mieux au Cameroun, si ce dernier veut voir le bout du tunnel de développement. Pour cela, l'ancien ministre se réjouit de l'initiative entreprise par l'Iai-Cameroun et l'Université de Bourgogne en la matière. Notamment, la

délocalisation d'un master en sécurité des systèmes numériques de cette formation académique à Yaoundé. Ce dernier pan, lui, permettra de faciliter le renforcement des compétences de nos informaticiens dans ledit domaine. Une manne qui est offerte aux étudiants de l'Iai-Cameroun et de l'Institut supérieur de formation aux métiers des télécommunications de l'innovation technologique, de commerce et de gestion (Iftic-sup) ; aux fonctionnaires et autres travailleurs des pays membres de l'Iai et de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac). Cela va à coup sûr, limiter le nombre de consultants venant des pays européens, souvent à coût de sacrifices énormes des Etats. «Il n'est pas question que l'expertise vienne d'ailleurs pour nous régler les problèmes techniques dans le domaine», a-t-il martelé à ce sujet. On peut donc le dire, à l'Iai aujourd'hui, se joue ainsi la place de l'Afrique dans le concert des nations, en matière des Tic.

HYGIENE ET SALUBRITE

306 jeunes pour curer Douala

Ils viennent d'être recrutés par la Communauté urbaine de Douala (Cud), en vue de nettoyer la capitale économique pendant 30 jours. La finalité est de les occuper à rendre la ville propre, en attente des fêtes de fin d'année. Les stagiaires vont s'occuper des cinq arrondissements continentaux du département du Wouri. Il s'agira d'entretenir les jardins, veiller à la propreté des axes routiers et curer les caniveaux, ainsi que la signalisation verticale et horizontale, le bouchage des trous et la fabrication des dalettes.

CHOLÉRA

507 cas confirmés au Cameroun

D'après le rapport du Minsanté sur la situation de la gestion cette épidémie publié le 24 octobre, 35 personnes sont déjà mortes.

Annette Mindjié
(Stagiaire)

Le ministère de la Santé publique (Minsanté) a publié mercredi, un autre rapport de situation sur la gestion de l'épidémie de choléra au Cameroun. Ce document dresse l'état des lieux de l'évolution de la maladie dans les régions touchées à savoir : l'Extrême-nord, le Nord, l'Adamaoua, le Centre et le Littoral. D'après ce nouveau décompte, le Cameroun recense à ce jour, 507 cas de choléra confirmés de 35 décès dus à la maladie. L'épidémie de choléra s'est déclarée en mai 2018 dans la partie septentrionale du pays, notamment les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Progressivement, elle s'est ramifiée dans trois autres régions, lesquelles sont aujourd'hui placées sous surveillance épidémiologique. Le bilan ne fait que s'alourdir. Parmi les cas confirmés, la région du Nord, considérée comme l'épicentre de l'épidémie, en compte 422 et 33 morts.

En se référant aux rapports antérieurs, l'on se rend compte que le bilan s'alourdit de plus en plus, car le 11 septembre 2018, 24 cas seulement ont été confirmés sur les 267 notifiés au centre (4), au littoral (1) et au nord (19). Le 03 septembre,



le Minsanté a dénombré 235 cas soit 32 de moins. Au 24 octobre, 480 cas de plus sont confirmés, et l'on est en droit de s'inquiéter surtout de la manière dont la maladie se répand dans la région du Nord. D'après les

autorités sanitaires, la partie septentrionale du Cameroun est souvent touchée par les épidémies de choléra du fait notamment des difficultés à accéder à l'eau potable, des habitudes communautaires

favorisant la propagation de la maladie, sans oublier la proximité avec le Nigeria et le Tchad pays voisins souvent touchés par des épidémies de choléra.

Approvisionnement. Néanmoins, les autorités camerounaises, avec le soutien l'Organisation mondiale de la santé (Oms) du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et de Médecin sans frontière (Msf), tentent de maîtriser la situation. En termes de défis, le département de la Santé publique a récemment fait état de soucis liés à l'approvisionnement en intrants, au suivi des contacts dans les 10 régions que compte le pays ainsi qu'au lancement d'une campagne de vaccination dans le camp des réfugiés de Minawao, ouvert depuis juillet 2013 pour répondre à l'afflux massif des réfugiés nigériens fuyant les exactions de la secte islamiste Boko Haram. Selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, au 31 mai 2018, la population totale dudit camp s'élevait à 49.624 réfugiés dont 61% avait moins de 18 ans, les femmes et filles représentant 53% de la population totale.

TRONÇON EKOUNOU-NKOMO

Les nids de poule s'imposent

La route est en état de dégradation avancée et les usagers, pour se rendre d'un point à l'autre, sont obligés de ralentir pour éviter des désagréments.

A. M
(Stagiaire)

Les usagers du tronçon routier carrefour Ekounou-carrefour Nkomo font quotidiennement face à d'interminables bouchons dus à l'état piteux de la route. Il est environ 11 heures ce mercredi 24 octobre. Au niveau du marché Ekounou, les véhicules en direction de Nkoabang en file, roulent lentement en esquivant les creux qui se sont formés partout sur la chaussée. Un peu plus loin au lieu dit stade Abéga, c'est le comble. On se croirait sur une route non bitumée. Ici, il n'y a pas de dépassement, ni de précipitation, la prudence est de mise. Sous la canicule, les conducteurs de taxis les plus hâtés klaxonnent sans arrêt pour amener leurs collègues en tête de file, à accélérer. «On a intérêt à rouler doucement si non votre véhicule se retrouve avec une roue crevée.», lance un conducteur à bord de son véhicule.

Ici, même les motos ne sont pas en reste. À la chasse de la clientèle, leurs conducteurs discutent la voie avec les véhicules et grâce à la capacité de leurs engins à circuler aisément sur les routes dégradées, ils se fauillent entre les taxis, bien qu'ayant les passagers à bord. Par



conséquent, «Il ne se passe pas deux jours sans qu'il y ait accident en ce lieu à cause du mauvais état de la route. La plupart de nos clients sont toujours pressés et on est obligé de nous frayer des chemins entre les taxis pour aller vite. On n'a pas le temps d'esquiver les nids de poules comme le font les véhicules, c'est pourquoi les roues de nos motos crèvent ici chaque jour, sans

compter les collisions.» confie Gervais, conducteur de moto.

Réhabilitation. Pour lui, les travaux de réhabilitation effectués, il y a plus d'un an en ce lieu, n'ont servi à rien. Non seulement la route est étroite, mais aussi son état actuel est à déplorer. L'autorité devrait se pencher sur ce cas au plus vite afin d'éviter le pire. «Le mot réhabiliter

pour moi n'est pas adapté. Les gens sont juste venus boucher les nids de poules, ils sont repartis et où en est-on aujourd'hui ?» s'interroge Gervais. Et son camarade de critiquer : «La route est vieille, il faut qu'on la renouvelle si non on va se retrouver entrain de boucher les trous chaque fois. Il est tout aussi important de creuser des caniveaux provisoires, parce que, plus l'eau stagne dans les cavités, plus elles s'approfondissent».

Aux heures de pointe, certains taximen évitent simplement cette destination et les usagers passent des heures debout à stopper les voitures pour se rendre d'un endroit à un autre. «C'est très difficile d'emprunter le taxi ici au carrefour Ekounou pour le stade Abéga à partir d'une certaine heure de la soirée. Pourtant c'est à zéro pas. Je travaille en ville et pour ne pas perdre du temps, je prends d'abord le taxi pour le carrefour Ekounou ensuite j'emprunte une moto pour me déposer à destination.» explique Micheline Abomo, une riveraine. Les usagers de la route sont donc obligés de s'arrimer en attendant que des solutions concrètes soient trouvées.



LICENCES ET MASTERS DÉLOCALISÉS À L'IFTIC-SUP

MASTER DE L'ENAP DU QUEBEC (CANADA)

Master en Administration Publique de l'Ecole Nationale d'Administration Publique du Quebec (Canada)

Date limite de dépôt de dossiers : Jeudi 20 Septembre 2018 à 12h
 Début des cours : Novembre 2018 à Yaoundé
 Durée : 27 mois (Master Cadre) et 24 mois (Master Professionnel)
 Diplôme exigé : (Bac + 3 ou plus)
 Nombre de places : Master pour cadres (Travailleurs) : 30 Places
 Master pour professionnels (étudiants) : 30 Places
 Pays concernés : Cameroun ; Gabon ; Tchad ; Guinée Equatoriale ; RDC ; RCA

Bureau Information Enap/Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco)
 Tél. : +237 657 517 519 / 677 924 889 Site Web : www.cameroun.enap.ca ou
<http://www.international.enap.ca/International/8544-Cameroun.enap>
 Téléphone ENAP Canada : +1418641-3000, poste 6466

MASTER FRANÇAIS DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE (ESIREM) PROGRAMME ADAPTÉ AUX TRAVAILLEURS

Master Informatique, spécialité : « Sécurité des Systèmes Numériques »

Date limite de dépôt de dossiers : Jeudi 20 Septembre 2018 à 12h
 Publication des candidats admis par l'Université de Bourgogne (France) : 28/09/2018
 Diplôme exigé (au moins Bac + 3 en informatique ou en Télécom)
 Lieux de dépôt de dossiers : Siège IAI-Cameroun ou Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco)
 Heures de cours adaptées aux travailleurs. Les cours auront lieu du mardi au vendredi de 16h30 à 20h30 et le samedi de 8h00 à 14h00. Le lundi sera journée libre.

Bureau Information Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco)
 Tél. : +237 657 517 519 / 677 924 889

A L'ATTENTION DES NOUVEAUX BACHELIERS

LICENCES PROFESSIONNELLES

Filière Génie Electrique (Bac Scientifique)
 Diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP)

Specialités :

- * Télécommunications et réseaux
- * Management des Systèmes d'information

Filière de Gestion (Tous Bac confondus)
 Diplôme de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC)

Specialités :

- * Finances et comptabilité
- * Gestion des ressources humaines
- * Marketing digital et communication



Date limite de dépôts des dossiers : 28 Septembre 2018 à 12H

Date du concours : 29 Septembre 2018 à 7H30

Lieux de dépôt de dossiers :

Agence Elig Essono (près Immeuble Jaco) | Siège IFTIC-SUP (près le Collège Père Monti)
 Tél. : +237 657 517 519 / 677 924 889 | Tél. : +237 243 01 32 33 / 699 663 395 / 677 924 889

IFTIC-SUP

B.P. 33 384 Yaoundé, Awaé-escalier avant le Collège Père Monti
 Tél. : +237 243 01 32 33 / 699 663 395 / 677 924 889 /
 677 744 291 / 690 723 436
 Agence d'Elig Essono après Imb. Jaco : Tél. : +237 657 517 519
 Site web : www.iftic-sup.net e-mail : contact@iftic-sup.net



Établissement Privé Laïc d'Enseignement Supérieur



Institut Supérieur
des Sciences, Arts et Métiers

**INSTITUT
SUPÉRIEUR DES
SCIENCES
ARTS ET
MÉTIERES**

- Les admissions en Cycle BTS dans les domaines : génie électrique, génie informatique, études médicaux-sanitaires, science et techniques biomédicales se feront uniquement par voie de concours écrits.
- Les admissions en Cycle Licences se feront uniquement sur étude de dossier.

Les dossiers sont déposés dans les locaux de l'ISSAM sis à Minkam
Les concours auront lieu simultanément à l'ISSAM et à l'UNIVERSITE DE DOUALA

Dates de Concours: le Samedi 25 Août 2018 et le Samedi 22 Septembre 2018



• NOS FILIERES •

CYCLE LICENCE

- GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE BTS

- GENIE ELECTRIQUE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE CAPACITE

- CAPACITE EN DROIT

B.P : 25070 - Yaoundé - Messa

Autorisation de création et d'ouverture n° 17-09553 /I/MINESUP/SG/DDES/ESUP/SDA/DAGS du 22 septembre 2017

Tél : +237 242 718 759 - 696 589 790 - 675 169 749 - 6 56 97 33 91 - 6 78 14 54 30 - 6 63 69 44 13

E-mail : contact@issam.cm - Site web : www.issam.cm